

DEPARTEMENT

49 - MAINE ET LOIRE

ARRONDISSEMENT

DE CHOLET

LYS HAUT LAYON

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 9 novembre 2017

OBJET :

ADMINISTRATION GENERALE

Dénominations de rues

Trémont

L'an deux mille dix-sept, le neuf novembre à **vingt heures**, le conseil municipal, dûment convoqué le **3 novembre 2017**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de M. ALGOËT, maire de Lys Haut Layon.

Etaient présents :

M. ALGOËT, M. ALIANE, Mme BAUDONNIERE, Mme BIMIER, Mme BLET, M. BODIN, M. BOMPAS, M. BOUANGA, Mme BOULEAU, Mme BREHERET, M. BRUNET, M. BUFFARD, M. CHEPTOU, Mme CHEVALIER, M. CHOLLET, M. COTTENCEAU, M. DALLOZ, Mme DEBARD, Mme DECAËNS, M. DESANLIS, M. DEVANNE, M. DEVAUD, M. FOURNIER, M. FRAPPEREAU, M. FRAPPREAU, M. GABARD, Mme GASTE, M. GIRARD, Mme GODARD, Mme GRIMAUD, M. GRIMAUD, Mme HALLOPE, M. HERISSE, M. HUMEAU G., M. HUMEAU R., M. JEANNEAU, M. JOUIN, Mme JUHEL, Mme LAURENT, Mme LE BRAS, M. LEFEVRE, M. LEFORT, M. LEGEAY, M. MAILLET, M. MANCEAU, Mme MARTINEAU, M. METAYER, M. PIERROIS B., M. PINEAU, M. RABEAU, Mme REULLIER M.C, Mme ROY, Mme SERRIERE, M. SIGOGNE, M. SOURICE, M. THOMAS J., M. THOMAS M., M. TINON, M. TURPAULT.

Etaient absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir :

M. BONNIN, Mme CHATELLIER, Mme COISCAULT, M. DEBORDE, M. GROLLEAU, Mme MARTIN, Mme OLLIVIER, M. PIERROIS M., M. RENOU.

Etaient absent(e)s excusé(e)s :

M. ALLARD, Mme CADU, Mme CHANDOUINEAU, M. CHAUVIGNE, Mme CHIRON, Mme DINEAU, Mme GABORIT, M. GAUFRETEAU, M. GUENEAU, Mme HENRY, M. HUE, M. MAHE, M. MORNEAU, Mme PERFETTI, Mme POUPARD, Mme REULLIER A, Mme SALAUN, M. TAVENEAU, Mme TIJOU.

Secrétaire de séance : Mme GRIMAUD Corinne

Convocation du
03 novembre 2017

Nombre de conseillers
en exercice
87

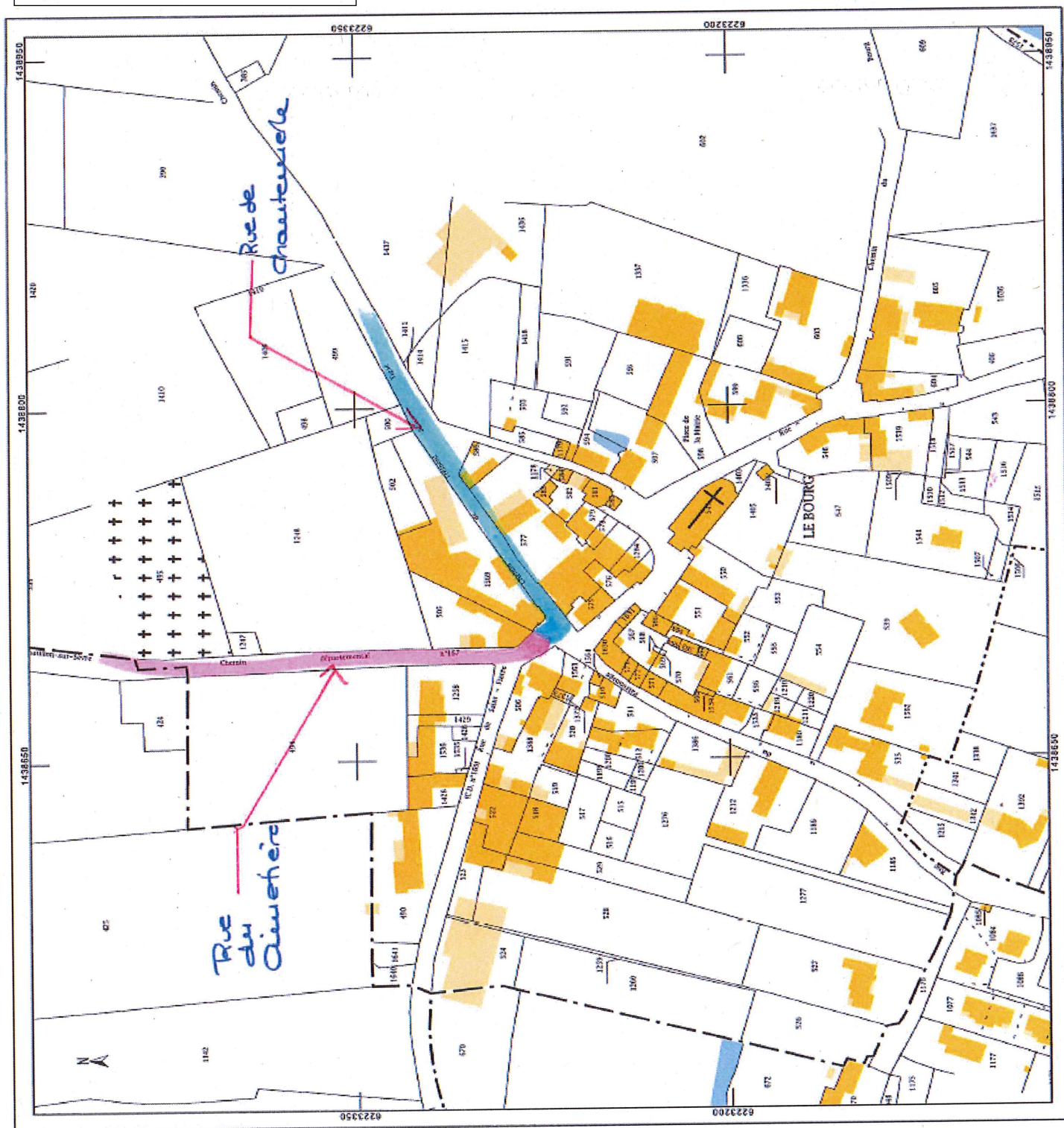
Conseillers présents
59

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29,
CONSIDERANT qu'il appartient au conseil municipal de délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques, et des bâtiments publics,
Le Conseil municipal est sollicité dans le cadre de la dénomination de 2 rues à Trémont. En effet, il est proposé de créer la rue du Cimetière et la rue de Chantemerle conformément au plan joint à la présente délibération.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 65 voix pour et 2 contre approuve ces 2 dénominations.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme,
Le maire de Lys Haut Layon,
Philippe ALGOËT.

Conformément à l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la commune et transmis à la Sous-préfecture de Cholet le 16.11.2017.





DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
MAINE ET LOIRE
Commune :
LYS-HAUT-LAYON

Section : B
Feuille : 356 B 02
Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/1500
Date d'édition : 23/10/2017
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdf.saumur@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
cadastre.gouv.fr
©2016 Ministère de l'Économie et des Finances